

Cher Monsieur,

Vous trouverez ici cette petite étude que je vous avais promise à propos du traditionalisme de Mgr Gaume.

Le *traditionalisme* n'a pas disparu. Il subsiste aujourd'hui, plutôt sous forme de tendance, mais demeure tout aussi dangereux. Il est difficile à contrer, car souvent joint à une foncière bonne volonté, il s'oppose à la révolution, au rationalisme et au libéralisme. Il conduit pourtant, comme inéluctablement, au modernisme et à l'agnosticisme, erreurs non moins pernicieuses que les premières.

Aussi n'est-il pas superflu d'étudier le traditionalisme, ce qu'il est, ses origines et ses parentés, en regard de la doctrine catholique et de l'enseignement de l'Église. C'est l'objet d'une première partie. Une seconde a pour objet plus particulièrement Mgr Jean-Joseph Gaume.

Si Mgr Gaume ne fut pas un *père* du traditionalisme du XIX<sup>e</sup> siècle – comme le furent un Lamennais, un Bonald, un de Maistre ou un Bonnetty – il en fut toutefois très profondément imprégné et il le répandit par certains de ses écrits, je pourrais presque dire : par tous. Traditionaliste, il l'est lorsqu'il parle de la foi ou des suites du péché originel, ou quand il confond nature et surnature, etc.

Rome ne l'a pas condamné et l'a même félicité et récompensé pour son action et ses écrits. Mgr Gaume fut incontestablement un prélat catholique extrêmement dévoué et fidèle au Saint-Siège. Il a, avec grande générosité et persévérance, combattu la révolution, le libéralisme, le rationalisme, la décadence et la laïcisation de la société. Il s'est montré un défenseur des droits et prérogatives de la papauté contre les gallicans. Aussi était-il impossible, pour Rome, de donner le moindre signe de réprobation sans sembler, par ricochet, condamner le vrai et bon combat du prélat. « Si l'un des ecclésiastiques les plus distingués dans le soutien au maximum du Saint-Siège et l'un de ceux qui lui sont le plus attachés était l'objet d'une grande mortification par une condamnation du Saint-Siège, cela

réjouirait en même temps beaucoup le parti opposé, celui des gallicans », écrivait, à propos de Mgr Gaume, le nonce Mgr Garibaldi au secrétaire d'État le cardinal Antonelli (26 janvier 1852). Celui-ci répondit (10 février 1852) qu'une condamnation « semble peu probable à cause des antécédents que vous relevez »<sup>1</sup>.

En revanche beaucoup plus inopportune et condamnable est la prétention qu'ont certains de présenter aujourd'hui Mgr Gaume comme *un maître sûr*, alors que ses écrits sont minés par du traditionalisme, et de pousser le ridicule à le considérer comme un *Père de l'Église* et à rendre inconditionnelle sa lecture. Ses livres sont ainsi réédités sans discernement et largement diffusés. Les fruits sont là, malheureusement : nombreux sont les catholiques de tradition, résistant au modernisme et à la religion post-conciliaire, qui se trouvent à leur insu contaminés par le traditionalisme *fidéiste*.

Un autre auteur est parfois très prisé dans nos milieux, le comte Joseph de Maistre, qui fut pourtant un des pères du fidéisme traditionaliste. Son livre *Du Pape* contient de graves erreurs philosophiques, en particulier à propos de la connaissance et de la politique. Malgré les insistances réitérées de l'auteur, ce livre ne fut jamais approuvé par le Pape, que pourtant il semblait défendre, mais d'une manière dangereuse. Rome refusa à plusieurs reprises d'apporter ne serait-ce qu'une lettre louangeuse, mais ne voulut pas pour autant condamner et blesser un homme aussi respectable et méritant que le comte de Maistre. Le philosophe allemand Huber a fait, dans les années soixante, une étude critique de la doctrine de Joseph de Maistre : ses erreurs, ses insuffisances, ses rapports avec Rome et son influence sur le clergé du XIX<sup>e</sup> siècle (*Die Staatsphilosophie von Joseph de Maistre im Lichte des Thomismus*). Pour Max Huber, « le comte Joseph de Maistre ne fut pas un philosophe catholique de la notion de l'État ».

Il y aurait beaucoup de choses à dire, mais c'est un autre sujet.

---

<sup>1</sup> Archives de la Secrétairerie d'État, Vatican, n° 1852.248, fasc. 1, f° 125 r°, et f° 129, n° 33.352. Lettres citées par D. Moulinet dans *Les classiques païens dans les collèges catholiques ?*, éditions du Cerf 1995, pp. 129-130.

## LE TRADITIONALISME

Le traditionalisme est le nom donné à un courant d'idées ou à plusieurs écoles de pensée dans les milieux catholiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces différentes écoles soutiennent qu'*une révélation primitive fut absolument nécessaire au genre humain*, non seulement pour la connaissance des vérités de l'ordre surnaturel, mais encore pour acquérir la connaissance des vérités suprasensibles, c'est-à-dire des vérités de l'ordre métaphysique et de l'ordre moral (existence de Dieu, spiritualité et immortalité de l'âme, loi morale naturelle, etc.). L'homme serait dans l'impossibilité d'arriver naturellement, par le travail de sa raison en remontant des effets à la cause, à une connaissance vraie et certaine de ces vérités : d'où la nécessité d'une *révélation*.

Le traditionalisme voit dans une « tradition » le moyen de transmettre les vérités premières de la raison que nous devons croire. Dans la *transmission* de la *révélation primitive* jusqu'à nous, les uns insistent sur le rôle prépondérant du langage, infusé par Dieu et à l'origine de nos idées : c'est le traditionalisme *idéaliste* ou *innéiste* de Bonald ou d'Ubaghs, qui n'évitent pas l'écueil de l'ontologisme<sup>1</sup>. D'autres insistent sur le rôle d'un magistère social, sur celui de *l'autorité du genre humain* ou du *sens commun*, et sur celui de l'Église. C'est le traditionalisme de Lamennais, de Bautain, mais encore celui de Bonnetty, de Ventura, de Donoso Cortès et de Gaume.

---

<sup>1</sup> L'ontologisme est le système philosophique qui soutient qu'une connaissance immédiate de Dieu, au moins habituelle, est essentielle à l'intelligence humaine. L'être que nous connaissons en toutes choses et sans lequel nous ne connaissons rien serait l'Être divin. La connaissance innée de cet Être pur et simple inclurait toutes les autres connaissances de manière éminente, de sorte que par elle nous connaîtrions tout être. Ce système, menant au panthéisme, fut condamné par Pie IX (décret du Saint-Office du 18 sept. 1861, Dz. 1659-65).

Le traditionalisme est donc une sorte de fidéisme : *tendance* à donner trop peu à la raison et trop à la foi ou à la croyance ; ou *système* mettant une *foi* à la base de toute notre connaissance morale et religieuse. Le fidéisme n'admet pas qu'on puisse, *en droit*, prouver avec certitude les préambules de la foi et les motifs de crédibilité de la Révélation <sup>1</sup>.

## ORIGINES DU TRADITIONALISME

### *Le scepticisme*

Le traditionalisme tire son origine du scepticisme qui est une défiance exercée à l'égard de la raison et des preuves qu'elle peut fournir. Le scepticisme est un doute malsain établi en système.

Un mouvement général des idées vers le scepticisme fut initié par Descartes et s'amplifia aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles avec la philosophie subjective et relativiste de Kant. Si certains vont se complaire commodément dans le doute, d'autres vont réagir et se réfugier dans une pseudo-*foi*.

Dans son *Essai sur l'indifférence*, Félicité de Lamennais, après avoir déclaré que « la raison individuelle abandonnée à elle-même, va nécessairement s'éteindre dans le scepticisme absolu », conclut que « la voie de raisonnement ou de discussion n'est pas le moyen général offert aux hommes pour discerner avec certitude la vraie religion ». Et il continue : « Il faut que la vérité se donne elle-même à l'homme... Quand elle se donne, il la reçoit, voilà tout ce qu'il peut : encore faut-il qu'il la reçoive

---

<sup>1</sup> Il est important de noter que la grâce joue un rôle dans la découverte et la connaissance des préambules de la foi : ce n'est pas du fidéisme que de prétendre cela. Le fidéisme tout autrement exclut, en principe, toute preuve rationnelle à ces préambules, la remplaçant par du volontarisme ou par un argument d'autorité. Ajoutons encore que le fidéisme admet que l'acte de foi est un acte de l'intelligence. C'est ce qui, sans rompre pour autant toute parenté, le distingue d'avec les protestants sentimentalistes et surtout d'avec les modernistes. Ces derniers, en effet, excluent non seulement la possibilité de prouver par la raison seule les préambules de la foi, mais encore dénie tout caractère rationnel à l'acte de foi lui-même, qui n'est plus qu'*intuition* ou *sentiment*.

de confiance, sans exiger qu'elle montre ses titres ; car il n'est pas même en état de les vérifier ».

Une fausse philosophie de la connaissance, tout opposée au réalisme d'Aristote et de saint Thomas, est à l'origine de ce scepticisme.

Le sceptique prétend à tort que la raison est *essentiellement* faillible. Or la vérité est qu'en dépit des défauts et des erreurs dans lesquels elle peut tomber, notre raison conserve une rectitude foncière, une assurance contre l'erreur qui lui vient de sa tendance naturelle vers son objet : l'être, la vérité. Dans l'acte premier de l'intelligence – la simple appréhension – notre raison est infaillible<sup>1</sup> et ce n'est qu'accidentellement qu'elle est faillible dans les autres opérations, lorsqu'elle compose et divise (saint Thomas, *Somme théologique, Prima pars*, q. 17, a. 3).

### *L'héritage protestant*

Le scepticisme est étroitement lié à une conception exagérée des conséquences du péché originel sur la nature humaine : intelligence et volonté auraient été entièrement corrompues. Cette erreur est protestante à l'origine. Luther affirmait que nos forces spirituelles ont été complètement détruites par le péché, « en sorte qu'il ne reste plus en nous qu'une raison dépravée ». Et plus loin il ajoutait que « tout ce qui est dans notre volonté est mal, tout ce qui est dans notre intelligence est erreur » (Luther, *Comm. de l'Épître aux Galates*, I, 55). Les protestants en conclurent logiquement l'impossibilité de prouver par la raison l'existence de Dieu, l'inutilité de l'apologétique, etc.

### *L'héritage janséniste*

Le jansénisme ne fit que mitiger la doctrine protestante des suites du péché originel. L'influence de Descartes et celle des jansénistes ayant

---

<sup>1</sup> Il ne s'agit pas bien sûr de l'infaillibilité dont jouit l'Église, découlant d'une assistance divine spéciale. Il n'y a qu'analogie entre cette infaillibilité surnaturelle divinement garantie et l'infaillibilité de notre intelligence atteignant sans risque d'erreur son objet propre : l'être dans sa saisie première.

été très grande au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, le dénigrement pessimiste et outrancier de la raison se rencontre chez beaucoup d'auteurs de cette époque. Pascal est fidéiste quand il écrit dans ses *Pensées* cette phrase monstrueuse (cf. 1 Pet 3, 15) : « Qui blâmera donc les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison ».

Le jansénisme hérita encore du protestantisme la confusion de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, avec toutes les conséquences qui en découlent. L'ordre naturel perdrait à leurs yeux sa consistance propre, car depuis la Rédemption il se *confondrait* dans l'ordre surnaturel. Continuer de parler d'un ordre naturel serait d'office professer un naturalisme impie. La même confusion se retrouve dans les rapports entre la philosophie et la théologie, entre l'Église et l'État.

Ces conceptions jansénistes alliées au scepticisme vont survivre dans les écoles traditionalistes qui ne voyaient rien de mieux à opposer aux idées révolutionnaires et rationalistes des « lumières ». Si leurs intentions étaient droites, leurs apologies du christianisme furent dangereuses.

#### *Autres caractéristiques du traditionalisme*

Par compensation, pour remplacer ce qu'il a retiré à la raison, le traditionaliste va exagérer le principe d'autorité. Il est dominé par la crainte de ne pas assez soumettre l'individu à Dieu ou à l'Église, de donner trop d'autonomie à la raison individuelle, ou de rabaisser la foi en la faisant dépendre d'une raison faillible.

Dans l'ordre de la connaissance humaine, l'argument d'autorité est moindre comparé à celui de la raison. Dans l'ordre de la foi (surnaturelle), au contraire, l'argument d'autorité est premier, puisque Dieu (qui parle par son Église) ne peut ni se tromper ni nous tromper.

Mais le traditionalisme ne fait pas cette distinction. *Il opère la confusion des ordres naturel et surnaturel*, et pour lui il n'y a qu'une seule connaissance certaine : *la foi*. L'argument d'autorité est toujours premier et quasi exclusif dans tous les domaines de la connaissance. Induction, compréhension, réflexion, analyse, jugement et déduction sont relégués au second plan et, le plus souvent, complètement ignorés. Le traditionalisme est en dernière

analyse, un anti-intellectualisme ou une sorte de volontarisme : toute démarche de connaissance est une *foi* ou soumission à une autorité ; l'intelligence n'est qu'une capacité passive, uniquement réceptrice.

D'où l'incompréhension et le dénigrement de la théologie et de la philosophie scolastique. Même saint Thomas ne trouve pas grâce à leurs yeux. L'abbé Bautain ainsi que les *Annales de philosophie* – journal dirigé par Bonnetty, se montrent partisans de la *théologie positive* et, comme les modernistes, ils préconisent de remplacer l'étude de saint Thomas par une étude directe dans les écrits des Pères. La philosophie serait le plus souvent inutile et nuisible car elle conduirait au rationalisme et au naturalisme.

## LA DOCTRINE CATHOLIQUE

Le traditionalisme croyait à tort mettre en valeur le rôle de la révélation en l'opposant à celui de la raison ; le traditionalisme croyait à tort servir la foi chrétienne en anéantissant l'ordre naturel. Pourtant « cette manière de procéder, disait Dom Guéranger, est en opposition formelle avec le christianisme tout entier, et elle a été, sous diverses formes, l'objet des plus sévères condamnations de l'Église. L'élément surnaturel départi gratuitement à l'homme par la bonté de Dieu est destiné à corriger l'imperfection de la nature, et à l'élever ensuite jusqu'à l'union divine. Il faut donc que cette nature préexiste à la grâce qui vient ainsi la transformer et lui ouvre la voie sublime dont la vision et la possession de Dieu sont le dernier terme ; il faut donc que cette nature appelée à concourir par l'acquiescement de la foi et la coopération de la volonté à l'appel céleste qui la sollicite, ait reçu du créateur la lumière de la raison et la liberté de vouloir et de ne pas vouloir, sans laquelle le système catholique croulerait par sa base... Il faut donc reconnaître, pour être orthodoxe, une raison naturelle, des vérités naturelles, une morale naturelle, un droit naturel, des liens naturels entre les hommes ; en un mot, tout un ensemble qui existe en dehors de la grâce et de la foi. Celui qui ne comprend pas ceci n'arrivera jamais à l'intelligence du symbole catholique » (*L'Univers* du 11 octobre 1857).

Aussi l'Église, plusieurs fois et de diverses manières, se prononça sur les erreurs du traditionalisme.

Tout d'abord elle obligea certains traditionalistes à souscrire à des *Propositions* où sont reconnues les prérogatives de la raison naturelle. Celle-ci peut, en soi, par les seules forces de sa nature, *connaître avec certitude* l'existence de Dieu et sa nature telle qu'elle nous est manifestée dans la création, ainsi que d'autres vérités suprasensibles. Il s'agit d'une vraie connaissance, certaine, notre esprit remontant des effets à la cause. La raison peut encore acquérir une connaissance certaine des motifs de crédibilité de la Révélation.

*Propositions souscrites à la demande de Rome par l'abbé Bautain*  
(26 avril 1844) (DS 2765-69)

L'abbé Bautain, du diocèse de Strasbourg, fut l'un des principaux représentants du traditionalisme ; il tenait son fidéisme pour une grande part de ses études dans la philosophie de Kant.

«... nous promettons aujourd'hui et pour l'avenir de ne jamais enseigner que :

« 1. Avec les seules lumières de la raison, abstraction faite de la Révélation divine, on ne puisse donner une véritable démonstration de l'existence de Dieu.

« 2. Qu'avec la raison seule on ne puisse pas démontrer la spiritualité et l'immortalité de l'âme, ou toute autre vérité purement naturelle, rationnelle et morale.

« 3. Qu'avec la raison seule on ne puisse avoir la science des principes ou de la métaphysique, ainsi que les vérités qui en dépendent, comme science tout à fait distincte de la théologie surnaturelle qui se fonde sur la Révélation divine.

« 4. Que la raison ne puisse acquérir une vraie et pleine certitude des motifs de crédibilité, c'est-à-dire de ces motifs qui rendent la Révélation divine évidemment croyable, tels que sont spécialement les miracles et les prophéties, et particulièrement la résurrection de Jésus-Christ... »

*Propositions souscrites par Bonnetty en 1855 à la demande de la S. C. de l'Index (Dz. 1649-52)*

Rome s'attache ici davantage à montrer les rapports et l'ordre qu'il y a entre la raison et la foi. Elle prend la défense de la philosophie scolastique, en particulier celle de saint Thomas et de saint Bonaventure.

« 1. Bien que la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut cependant se trouver entre elles aucun désaccord réel, aucun dissentiment, puisque toutes deux procèdent d'une seule et même source immuable de vérité, Dieu infiniment parfait, et qu'ainsi elles se portent un mutuel secours.

« 2. Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la liberté de l'homme. La foi est postérieure à la Révélation ; par conséquent elle ne peut être convenablement alléguée pour prouver l'existence de Dieu contre un athée, ni pour prouver la spiritualité et la liberté de l'âme humaine contre un partisan du naturalisme ou du fatalisme.

« 3. L'usage de la raison précède la foi et y conduit l'homme avec le secours de la Révélation et de la grâce.

« 4. La méthode dont se sont servis saint Thomas, saint Bonaventure et d'autres scolastiques après eux, ne conduit pas au rationalisme et n'est point cause que dans les écoles contemporaines la philosophie est tombée dans le naturalisme et le panthéisme. Par conséquent il n'est pas permis de faire un crime à ces docteurs et à ces maîtres d'avoir employé cette méthode, surtout avec l'approbation de l'Église. »

*Constitution dogmatique Dei Filius du concile du Vatican (14 avril 1870)*  
(Dz. 1681 et ss)

Cette première constitution dogmatique du concile sur la foi vise aussi bien le rationalisme que le traditionalisme. Y est solennellement déclarée la capacité de la raison à connaître avec certitude tout ce qui constitue les préambules de la foi :

## « Chapitre II

« La même sainte Église, notre mère, tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine à partir des choses créées : *Depuis la création du monde, ses perfections invisibles se laissent voir à l'intelligence, par ses œuvres* (Ro 1, 20). Cependant, il a plu à sa sagesse et à sa bonté de révéler les décrets éternels de sa volonté par une autre voie, surnaturelle celle-là : *Dieu a parlé jadis à nos pères à plusieurs reprises et de plusieurs manières par les prophètes ; en ces jours, les derniers, il nous a parlé par son Fils* (Heb 1, 1 et s).

« C'est bien grâce à cette Révélation divine que tous les hommes doivent de pouvoir, dans la condition présente du genre humain, connaître facilement, avec une ferme certitude et sans aucun mélange d'erreur, ce qui dans les choses divines n'est pas de soi inaccessible à la raison.

« Ce n'est pas cependant pour cette raison que la Révélation doit être dite absolument nécessaire, mais parce que Dieu, dans son infinie bonté, a ordonné l'homme à une fin surnaturelle, pour qu'il participe aux biens divins qui dépassent absolument ce que peut saisir l'esprit humain. *Car l'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu, ni le cœur de l'homme conçu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment* (1 Co 2, 9). »

« Canon 1 : Si quelqu'un dit que le Dieu unique et véritable, notre Créateur et Seigneur, ne peut être connu avec certitude par ses œuvres grâce à la lumière naturelle de la raison humaine, qu'il soit anathème. <sup>1</sup> »

---

<sup>1</sup> Le Père Guérard des Lauriers fit de ce canon célèbre un profond commentaire dans son livre *La preuve de Dieu et les cinq voies* (pp. 15-16). Il écrivit ce livre, en plein Vatican II, contre les modernistes qui renouvelant l'erreur des traditionalistes, niaient que l'on puisse prouver rationnellement l'existence de Dieu.

« L'intellect créé n'est pas lui-même sa mesure : car il n'est pas le Vrai. Le vouloir créé n'est pas lui-même sa règle : car il n'est pas le Bien. Le libre arbitre

---

créé n'est pas lui-même son option : car il n'est pas l'Amour. En bref, le sujet spirituel créé n'est pas sa norme ; il requiert, par nature, d'être normé : parce qu'il est créé ; il requiert, par nature, d'être normé du dedans : parce qu'il est esprit ; il requiert donc d'être normé par ce qui est immanent à l'esprit ; or, ce à quoi l'esprit est relatif par nature, c'est cela seulement qui, nécessairement, est immanent à l'esprit : et, cela, c'est la Vérité. Le sujet spirituel créé est, en droit, absolument, inconditionnellement, normé par la Vérité : parce qu'il est créé et parce qu'il est esprit. Le sujet spirituel créé, en droit, absolument, inconditionnellement, n'est normé *que* par la Vérité. Si il cherche une autre norme, il se renie comme esprit. Si il rejette ou même néglige cette norme, il s'affirme en fait comme auto-normé ; et, alors, il s'épuise en contradiction, en se heurtant au fait qu'il est « créé ». Être normé par la seule Vérité, telle est donc la condition étrangère à toute acception, pour tout esprit créé.

« Saisir Dieu par la lumière naturelle, cela est conforme à la nature de l'esprit : cela requiert donc seulement, mais nécessairement, que l'esprit reconnaisse cette condition inhérente à sa nature : il est normé par la Vérité. Saisir Dieu par la foi, cela devient par grâce co-essentiel à l'esprit ; cela requiert donc que l'esprit reconnaisse primordialement comme lui étant essentielle la condition dont la substance de la foi est la merveilleuse promotion : l'intellect créé est normé par la Vérité, seulement par la Vérité, adéquatement par la Vérité.

« Ainsi, l'ordre surnaturel assume en structure et transpose en excellence l'ordre naturel ; quiconque, partant, refuse celui-ci s'interdit par le fait même d'accéder à celui-là. « *Comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?* » (1 Jn 4, 20). Comment celui qui refuse de reconnaître dans la Vérité, la norme unique et suffisante, nécessaire et nécessitante pour l'intellect créé, dans l'ordre *qui lui est con-naturel et dont il a l'expérience immédiate*, comment celui-là prétendrait-il reconnaître la Vérité comme normant *absolument* l'intellect créé, lorsque cette Vérité Se communique *seulement gratuitement et seulement dans l'obscurité de la foi* ? Celui qui prétend cela, « *c'est un menteur* » (ibid.).

« Si quis dixerit Deum naturali lumine certo cognosci non posse : anathema sit ». Oui, il est anathème – sans même qu'il soit requis de le déclarer ! – celui qui prétend impossible d'affirmer « Dieu est » par la seule lumière naturelle : car celui-là, en réalité, refuse que l'intellect créé soit normé adéquatement par la Vérité ; il refuse, par le fait même, fût-ce à son corps défendant, le principe même de l'existence d'une *règle de foi*. Or, comment y aurait-il un exercice

La raison peut encore connaître avec certitude les motifs de crédibilité de la Révélation :

« Chapitre III

« [...] *Pour que l'hommage de notre foi fût conforme à la raison* (Ro 12, 1), Dieu a voulu que les secours intérieurs du Saint-Esprit soient accompagnés des preuves extérieures de sa Révélation, à savoir les faits divins et surtout les miracles et les prophéties qui, en montrant excellemment la toute-puissance et la sagesse infinie de Dieu, sont des signes très certains de la Révélation, adaptés à l'intelligence de tous. [...]

Dans le chapitre IV où il est traité des rapports entre la foi et la raison, se trouvent de grandes lumières sur les rapports de l'ordre naturel avec l'ordre surnaturel, de la philosophie avec la théologie etc. Parce que beaucoup ne s'en sont pas assez imprégnés, ils sont tombés soit dans l'excès du rationalisme – *prééminence de la raison sur la foi* ; soit dans l'excès du fidéisme – *destruction de la raison par une pseudo-foi*.

« Chapitre IV

« L'Église catholique a toujours unanimement tenu et tient encore qu'il existe deux ordres de connaissance, distincts non seulement par leur principe, mais aussi par leur objet. Par leur principe, puisque dans l'un c'est la raison naturelle, dans l'autre la foi divine, qui nous fait connaître. Par leur objet, parce que, outre les vérités que la raison naturelle peut atteindre, nous sont proposés à croire les mystères cachés en Dieu, qui ne peuvent être connus s'ils ne sont

---

de la foi sans qu'existât une *règle de foi*? Et que faudrait-il de plus pour être anathème que de poser en principe des conditions qui rendent impossible l'exercice de la foi! Si quis dixerit... anathema sit. L'anathème ne vise pas seulement la négation d'une doctrine particulière; il condamne une radicale mécréance, laquelle entraîne le néantissement de la foi elle-même quant à son essence. »

révélés d'En-Haut. C'est pourquoi l'Apôtre, qui témoigne que Dieu a été connu des Gentils *par ses œuvres* (Ro 1, 20), lorsqu'il parle de la grâce et de la vérité *données par Jésus-Christ* (Jn 1, 17) déclare : *Nous prêchons la sagesse de Dieu dans le mystère, une sagesse cachée que Dieu a prédestinée avant tous les siècles pour notre gloire, qu'aucun des princes de ce siècle n'a connue... Dieu nous l'a révélée par son Esprit, car l'Esprit pénètre tout, même les profondeurs de Dieu* (1 Cor 2, 7-8). Et le Fils unique lui-même rend grâce au Père d'avoir caché ces choses aux sages et aux prudents et de les avoir révélées aux petits.

« Lorsque la raison, éclairée par la foi, cherche avec soin, piété et modération, elle arrive, par le don de Dieu, à une certaine intelligence très fructueuse des mystères, soit grâce à l'analogie avec les choses qu'elle connaît naturellement, soit grâce aux liens qui relient les mystères entre eux et avec la fin dernière de l'homme. Jamais pourtant elle n'est rendue capable de les pénétrer comme les vérités qui constituent son objet propre. Car les mystères divins, par leur nature, dépassent tellement l'intelligence créée que, même transmis par la Révélation et reçus par la foi, ils demeurent encore recouverts du voile de la foi et comme enveloppés dans une certaine obscurité, aussi longtemps que, dans cette vie mortelle, *nous cheminons loin du Seigneur : car c'est dans la foi que nous marchons et non dans la vision* (2 Cor 5, 6).

« Mais bien que la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais y avoir de vrai désaccord entre elles. Puisque le même Dieu qui révèle les mystères et qui communique la foi a fait descendre dans l'esprit humain la lumière de la raison, Dieu ne pourrait se nier lui-même, ni le vrai contredire jamais le vrai. Cette apparence imaginaire de contradiction vient surtout de ce que les dogmes de la foi n'ont pas été compris et exposés selon l'esprit de l'Église ou bien lorsqu'on prend des opinions fausses pour des conclusions de la raison. *Nous définissons donc que toute affirmation contraire à la vérité attestée par la foi éclairée est absolument fausse* (v<sup>e</sup> concile du Latran, Bulle *Apostolici regiminis* de Léon X).

« Non seulement la foi et la raison ne peuvent jamais être en désaccord, mais encore elles s'aident mutuellement. La droite raison démontre les fondements de la foi ; éclairée par sa lumière, elle s'adonne à la science des choses divines. La foi, elle, libère et protège la raison des erreurs et lui fournit de multiples connaissances. C'est pourquoi, bien loin que l'Église fasse obstacle aux arts humains, aux disciplines de la culture, elle les aide et les fait progresser de multiples façons. Elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en découlent pour la vie des hommes ; elle reconnaît même que, venues de Dieu maître des sciences, elles peuvent conduire à Dieu, avec l'aide de sa grâce, si l'on s'en sert comme il faut. Elle n'interdit certes pas que ces disciplines utilisent, chacune en leur domaine, des principes et une méthode qui leur sont propres, mais en reconnaissant cette légitime liberté, elle est très attentive à ce qu'elles n'admettent pas des erreurs opposées à la doctrine divine ou que, dépassant leurs frontières, elles n'envahissent ni ne troublent le domaine de la foi. »

*Serment antimoderniste de saint Pie X (1<sup>er</sup> septembre 1910) (Dz. 2145)*

La première proposition du serment antimoderniste s'oppose au traditionalisme comme au modernisme :

« Moi N..., j'embrasse et je reçois fermement toutes et chacune des vérités qui ont été définies, affirmées et déclarées par le magistère infaillible de l'Église, principalement les chefs de doctrine qui sont directement opposés aux erreurs de ce temps.

« Et d'abord je professe que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être certainement connu, et par conséquent aussi démontré à la lumière naturelle de la raison *par ce qui a été fait* (Ro 1, 20), c'est-à-dire par les œuvres visibles de la création, comme la cause par les effets. »

*Encyclique Humani generis de Pie XII (12 août 1950) (Dz. 2305 et ss)*

Pie XII y précise la doctrine sur les suites du péché originel. L'intelligence n'a pas été directement et totalement corrompue, cependant à

cause de l'entrave des passions l'homme ne peut trouver la vérité qu'avec difficulté. Dans l'état de nature déchue, la Vérité n'est atteinte que par un petit nombre. C'est pourquoi, en ce sens, la Révélation doit être dite *morale*ment nécessaire.

« Bien que la raison humaine, en effet, à parler simplement, puisse vraiment par ses forces et sa lumière naturelles arriver à une connaissance vraie et certaine d'un Dieu personnel, protégeant et gouvernant le monde par sa Providence, ainsi que d'une loi naturelle mise par le Créateur dans nos âmes, il y a cependant bien des obstacles empêchant cette même raison d'user efficacement et avec fruit de son pouvoir naturel. Car les vérités qui concernent Dieu et les relations qui existent entre Dieu et les hommes dépassent absolument l'ordre des choses sensibles, et lorsqu'elles doivent se traduire en action et informer la vie, elles demandent qu'on se donne et qu'on se renonce. L'esprit humain, pour acquérir de semblables vérités, souffre difficulté de la part des sens et de l'imagination, ainsi que des mauvais désirs nés du péché originel. De là vient qu'en de telles matières les hommes se persuadent volontiers de la fausseté ou du moins de l'incertitude des choses qu'ils voudraient ne pas être vraies.

« C'est pourquoi il faut dire que la Révélation divine est *morale*ment nécessaire pour que les vérités religieuses et morales, qui, de soi, ne sont pas inaccessibles à la raison, puissent être dans l'état actuel du genre humain, connues de tous sans difficulté, avec ferme certitude et sans mélange d'erreur. »

Pie XII constate la survivance du traditionalisme :

« On révoque en doute que la raison humaine, sans le secours de la Révélation et de la grâce divine, puisse démontrer l'existence d'un Dieu personnel par des arguments tirés des choses créées ; [...doctrine opposée aux déclarations du Concile du Vatican].

« D'autres, enfin, n'admettent pas le caractère rationnel des signes de crédibilité de la foi catholique. [...]

« On sait l'importance que l'Église attache au pouvoir qu'a la raison humaine de démontrer, avec certitude, l'existence d'un Dieu personnel, de prouver victorieusement à partir de signes divins, les fondements de la foi chrétienne, d'exprimer justement la loi que le Créateur a inscrite dans l'âme humaine, et enfin de parvenir à une certaine intelligence des mystères, véritable et très fructueuse. »

Pour cela une saine philosophie est nécessaire.

« La raison toutefois ne pourra remplir tout son office avec aisance et en pleine sécurité que si elle a été formée comme il convient, c'est-à-dire si elle est pénétrée de cette philosophie saine, que nous avons reçue des siècles chrétiens qui nous ont précédés, comme un patrimoine, depuis longtemps constitué, arrivé précisément à ce degré supérieur d'autorité, parce que le magistère même de l'Église a soumis aux normes de la Révélation divine elle-même, ses principales assertions que de grands esprits avaient peu à peu découvertes et définies. Cette philosophie reçue et communément admise dans l'Église, défend l'authentique et exacte valeur de la connaissance humaine, les principes inébranlables de la Métaphysique – principes de raison suffisante, de causalité et de finalité – enfin la capacité d'arriver à une vérité certaine et immuable. [...]

Les principes et la méthode de la philosophie traditionnelle se trouvent dans saint Thomas d'Aquin, dont le pape entreprend une défense contre l'injuste qualificatif de « rationaliste » – qualificatif attribué alors par les modernistes mais que déjà lui donnaient les traditionalistes du XIX<sup>e</sup> siècle.

« Si l'on a bien saisi ces précisions, on verra sans peine pour quelle raison l'Église exige que ses futurs prêtres soient formés aux disciplines philosophiques « selon la méthode, la doctrine et les principes du Docteur Angélique » (canon 1366) ; c'est que l'expérience

de plusieurs siècles lui a parfaitement appris que la méthode de l'Aquinat, qu'il s'agisse de former de jeunes esprits, ou d'approfondir les vérités les plus secrètes, s'impose entre toutes par ses mérites singuliers ; sa doctrine forme comme un accord harmonieux avec la Révélation divine ; elle est de toutes la plus efficace pour établir avec sûreté les fondements de la foi, comme pour recueillir utilement et sans dommage les fruits d'un progrès véritable.

« C'est pour tant de motifs, qu'il est au plus haut point lamentable que la philosophie reçue et reconnue dans l'Église soit aujourd'hui méprisée par certains qui, non sans imprudence, la déclarent vieillie dans sa forme et rationaliste (comme ils osent dire) dans son processus de pensée. Nous les entendons répétant que cette philosophie, la nôtre, soutient faussement qu'il peut y avoir une métaphysique absolument vraie [...].

Pie XII précise avec soin le vrai rôle de l'*affectivité* dans le processus de la connaissance, contre tous ceux (les traditionalistes et les modernistes) qui veulent remplacer intelligence par volonté.

« Enfin ils reprochent à cette philosophie de ne considérer que l'intelligence dans le processus de la connaissance, et de négliger le rôle de la volonté et des affections. Or cela n'est pas vrai. Jamais la philosophie chrétienne n'a nié l'utilité et l'efficacité des bonnes dispositions de toute l'âme humaine pour connaître à fond et pour embrasser les vérités religieuses et morales ; bien mieux, elle a toujours professé que le défaut de ces dispositions peut être cause que l'intelligence, sous l'influence des passions et de la volonté mauvaise, s'obscurcisse à ce point qu'elle ne voie plus juste. Bien mieux encore, le Docteur commun estime que l'intelligence peut d'une certaine manière percevoir les biens supérieurs d'ordre moral soit naturel soit surnaturel, mais dans la mesure seulement où l'âme éprouve une certaine connaturalité affective avec ces mêmes biens, soit par nature, soit par don de grâce. Et l'on ne peut pas ne pas saisir l'intérêt du secours apporté par cette connaissance obscure aux recherches

de notre esprit. Cependant autre chose est de reconnaître aux dispositions affectives de la volonté le pouvoir d'aider la raison à poursuivre une science plus certaine et plus ferme des choses morales ; et autre chose, ce que soutiennent ces novateurs, à savoir : attribuer aux facultés d'appétit et d'affection un certain pouvoir d'intuition et dire que l'homme, incapable de savoir par la raison et avec certitude la vérité qu'il doit embrasser, se tourne vers la volonté pour faire choix et décider librement entre des opinions erronées : n'est-ce pas là mêler indûment la connaissance et l'acte de la volonté ?

Enfin le pape rappelle qu'on ne peut réduire la philosophie à ce rôle *utilitaire* où elle ne serait plus qu'une annexe de la théologie, comme le souhaiteraient les traditionalistes ou les modernistes.

« Il n'est pas étonnant que, par ces nouveaux systèmes, on soit amené à mettre en danger les deux disciplines philosophiques qui, par leur nature même, sont étroitement liées avec l'enseignement de la foi, la théodicée et l'éthique ; on en vient donc à penser que leur rôle n'est pas de démontrer quelque chose de certain sur Dieu ou sur un autre être transcendant, mais bien plutôt de montrer que ce que la foi enseigne sur un Dieu personnel et sur ses commandements s'accorde parfaitement avec les nécessités de la vie et que par voie de conséquence il faut que tous l'embrassent pour éviter le désespoir et pour parvenir au salut éternel<sup>1</sup>. Or tout cela s'oppose manifestement aux documents de Nos Prédécesseurs Léon XIII et Pie X et ne peut s'accorder avec les décrets du Concile du Vatican. »

---

<sup>1</sup> Il faut noter que Pie XII ne nie pas qu'on puisse construire un argument de valeur rationnelle pour prouver l'existence de Dieu, en partant de nos aspirations au bonheur, ou que la vérité du christianisme ne puisse recevoir une confirmation éclatante de sa parfaite correspondance aux idéaux les plus élevés de l'homme. C'est réduire la philosophie à n'être *que* cela et à ne pas avoir de principes autonomes et une certitude *propre*, qui est ici condamné.

## LE TRADITIONALISME DE MGR GAUME

Mgr Gaume a beaucoup écrit ; aussi serait-il trop long d'indiquer tous les passages où il se montre un propagateur des idées traditionalistes. Il suffira ici de montrer qu'ayant reçu une formation initiale traditionaliste, Mgr Gaume y resta fidèle toute sa vie. L'analyse de quelques-uns de ses ouvrages le montrera suffisamment.

### *La formation traditionaliste*

Au séminaire de Besançon où il reçut sa formation ecclésiastique de 1820 à 1826, l'abbé Gaume eut pour professeur de dogme l'abbé Gousset, futur cardinal archevêque de Reims. Ce dernier ayant rompu avec les manuels et les méthodes du siècle précédent avait insufflé une orientation nouvelle à tout le séminaire. Il était alors ouvertement mennaisien et enseignait la doctrine du *sens commun*. Après la condamnation de Lamennais, il dut y renoncer, mais il affirma qu'il ne s'en séparait que parce que le mennaisianisme ouvrait la porte à une recherche de la vérité hors de l'Église, et non parce que le pessimisme sur les capacités de la raison eut été injustifié (Gousset, *Théologie dogmatique*, t. 1, 1872, p. 7, n. 1).

L'abbé Gousset fondait son enseignement principalement sur un ouvrage qu'il avait lui-même réédité et annoté : le *Dictionnaire de théologie dogmatique* de l'abbé Bergier. On trouve dans ce dictionnaire les idées traditionalistes d'une *révélation primitive* ; d'une conviction que le christianisme est la seule religion de l'humanité, de toujours et de partout, d'où seraient issues les croyances universelles sur Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme etc. (t. 1, pp. xvi, xxxi et xxxii). Il faut y ajouter une conception pessimiste de la raison (articles *Raison* et *Dieu*) : « La raison n'est rien autre chose que la faculté d'être instruit et de sentir la vérité [!] lorsqu'elle nous est proposée, mais ce n'est pas de découvrir toute vérité par nous-mêmes et par nos propres réflexions sans aucun secours étranger ». Enfin Bergier y critique ouvertement la philosophie et la théologie scolastique qu'il voudrait voir remplacées par l'étude des écrits des Pères. Ce dictionnaire inspira profondément l'abbé Gaume. Ce dernier utilisera

plusieurs articles (celui sur la *Grâce* entre autres) dans son *Catéchisme de persévérance*. Bergier y est le deuxième auteur le plus cité.

### *Le disciple de Lamennais*

C'est encore à l'école de l'abbé Gousset que le jeune abbé Gaume étudia l'*Essai sur l'indifférence* de Lamennais et qu'il en retira malheureusement la sève dangereuse<sup>1</sup> : théorie du sens commun ; la religion seul fondement obligé de la morale ; nécessité absolue (et non pas simplement morale) d'une autorité enseignante pour partager les divergences d'opinions ; l'Église, en fin de compte, toujours considérée comme phénomène d'ordre humain.

Mgr Gaume, qui considéra toujours le cardinal Gousset comme son maître, ne renia jamais l'influence traditionaliste qu'il reçut dans sa première formation.

Ainsi il fut un fidèle abonné de la première heure des *Annales de philosophie chrétienne*<sup>2</sup> de Bonnetty.

Au moment de la condamnation de Félicité de La Mennais, l'adhésion de Gaume aux idées du solitaire de La Chesnaye étant notoire (cf. lettre de Benoist d'Azzy à Lamennais du 28 mai 1833), Mgr Naudo évêque de Nevers obligea alors l'abbé à s'en démarquer. Il semblerait même qu'il lui interdit de prêcher entre 1838 et 1845.

Ayant été mis sur la liste des *épiscopables*, sa « fiche » envoyée au ministre des cultes est peu élogieuse : « Son orthodoxie n'a pas toujours été constante. On a reproché à M. Gaume peu de fixité : ainsi il a prêché successivement l'ultramontanisme puis des principes tout opposés. Ses prédications paraissent avoir donné lieu, sous ce rapport, à des

---

1 Ses cahiers de prise de notes en témoignent. Ces cahiers sont conservés à Fuans en Franche-Comté, village natal de Mgr Gaume. Fonds Gaume n° 111, cahier de notes f° 41.

2 On y trouve en 1830 (pp. 411-412) une lettre de l'abbé Gaume exprimant son approbation de la ligne de la revue. Le journal fut mis à l'Index par saint Pie X en 1913. Il était alors dirigé par l'abbé Laberthonnière, moderniste tristement célèbre.

mécontentements fondés. C'est peut-être à cela qu'on doit attribuer la cessation subite de ses prédications à une certaine époque. Mais les nombreux amis de M. Gaume contestent cette interprétation du fait dont il s'agit ; ils reconnaissent toutefois que, jusqu'en 1833, M. Gaume a eu quelques relations avec M. de Lamennais. De plus, M. Gaume a fait un catéchisme peu orthodoxe et qui a nécessité une espèce de rétractation dans quelques-unes de ses propositions. » (Archives nationales, F 19/2625, candidatures à l'épiscopat, dossier « Gaume », fiche « résumé du dossier »).

## ANALYSE DE QUELQUES-UNS DE SES ÉCRITS

Avant d'analyser dans le détail les écrits de Mgr Gaume, relevons une première constante, caractéristique du traditionalisme, à savoir : l'insistance quasi exclusive à ne présenter l'Église que d'un point de vue *utilitaire*. L'Église serait l'*Autorité* (dans quel ordre, naturel ? surnaturel ? dans l'esprit de Mgr Gaume les *deux*, confusément) *absolument* nécessaire au genre humain : comme enseignante infaillible de la *foi* dans les vérités premières de la raison ; comme ciment social ; comme source de civilisation ; comme salut des nations, des familles et des ouvriers etc.

Cette vision réductrice où l'on ne s'attache qu'*au surcroît*, tend à mettre au premier plan l'action réparatrice et temporelle de l'Église, au détriment de celle qui est essentielle : perpétuer la mission de Jésus-Christ dans le temps et l'espace, en vue de l'édification du Corps mystique. Pour Mgr Gaume au contraire, l'Église dans laquelle doivent se *fondre* les États – qui perdent alors toute autonomie propre – semble réduite à un rôle temporel, justement à celui d'un État. C'est *naturaliser* l'Église, société d'essence et de finalité surnaturelle ; c'est, au nom d'un *pseudo-surnaturalisme*, tomber dans du naturalisme.

Une erreur semblable de perspective se retrouve très souvent chez Mgr Gaume dans l'ordre philosophique. La philosophie n'est conçue que d'un point de vue *utilitaire* : son rôle n'est plus de démontrer quelque

chose de certain sur Dieu ou sur un autre être transcendant, mais plutôt de montrer que ce que la foi enseigne sur Dieu et sur ses commandements s'accorde parfaitement avec les nécessités de la vie ; aussi tout homme de bon sens doit adhérer à la foi. Cette erreur de perspective est exactement ce que condamne Pie XII (après Léon XIII et saint Pie X) dans *Humani generis* (cf. dernier § cité plus haut, p. 18).

*Du catholicisme dans l'éducation* (1835)

C'est peut-être dans cet ouvrage que Mgr Gaume se montre le plus ouvertement traditionaliste.

Pour lui, l'histoire de la philosophie n'est qu'une alternance de *doute* et de *foi*. Les Pères de l'Église marquent le retour de la *foi* dans la philosophie. Le retour du *doute* a eu lieu au *xvii<sup>e</sup>* siècle avec la réintroduction du matérialisme aristotélicien et platonicien. Descartes est à l'origine du courant menant à l'athéisme [ce qu'on lui concède volontiers] mais Leibniz trouve grâce à ces yeux parce que « le but principal de sa philosophie fut d'établir l'accord de la *foi* avec la raison » (*Du catholicisme dans l'éducation*, pp. 228-229)<sup>1</sup>.

---

1 Il semble que Mgr Gaume fut largement inspiré par le protestant Leibniz, qu'il cite et auquel il renvoie souvent. En matière philosophique Leibniz fut pourtant un *idéaliste*, même s'il prétendit réagir contre la critique de Descartes et revenir à la philosophie traditionnelle ; toute son œuvre fut un effort pour reconstruire le monde en dehors de l'expérience et où l'unique objet connu, finalement, c'est *la pensée*. Avec sa théorie des monades, l'étendue et l'espace perdent toute valeur objective. L'idéalisme de Leibniz ouvrit la voie au positivisme de Kant.

En théologie, convaincu de la primauté de la raison, Leibniz rejette la nécessité d'un magistère. Aussi le verra-t-on travailler à l'unité de l'Église et des sectes protestantes en dehors d'une reconnaissance explicite de l'Église de Rome, dans *l'unité d'une vaste charité ecclésiale*. Œcuméniste avant l'heure, Leibniz est encore père du protestantisme rationaliste moderne. Celui-ci cherche avant tout à montrer la compatibilité de la foi et de la science, cependant sans distinguer ce qui est de la connaissance naturelle et ce qui est de la connaissance

[Je mets *foi* volontairement en italique, car il ne s'agit pas de la foi surnaturelle. Foi a pour Mgr Gaume un sens beaucoup plus général et vague, celui de *croissance* d'origine aussi bien humaine que divine ; là encore il y a confusion de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel].

Toute connaissance humaine serait une *foi*. « Être contingent, l'homme n'a pas plus la vérité en lui que la vie ; il la reçoit ; or, il ne peut la recevoir que par la foi à l'enseignement primordial donné par les parents et qui vient originellement de Dieu » (p. 151). La philosophie aurait pour fondement un certain nombre de vérités premières, indémonstrables, admises de confiance en l'autorité : « croire, telle est donc la première loi de notre être intellectuel ; connaître, c'est la seconde » (p. 187). Après, « la philosophie n'invente rien, elle développe » (p. 242).

Cette autorité qu'il faut *croire* c'est celle de l'Église et non plus celle du genre humain à laquelle elle s'est substituée, puisque la révélation depuis Jésus-Christ a porté plus haut les connaissances déposées initialement par Dieu en l'homme (ce qui est rabaisser la vraie nature de l'autorité de l'Église et de la révélation surnaturelle, qui à ses yeux n'engendre qu'une *super-connaissance* naturelle). « Qu'autrefois l'autorité du genre humain, dépositaire de la religion primitive ait été la règle de vérité, c'est un fait qu'il ne semble pas possible d'attaquer, mais aujourd'hui quel peut être le besoin d'y recourir ? Nous avons l'Église qui est aussi le genre humain, et plus que le genre humain. Qui refusera de croire à l'Église ne croira pas davantage au genre humain » (p. 245).

Mgr Gaume confond la philosophie et la théologie (pp. 243-244), et met faussement cette confusion sous l'autorité de saint Thomas. Ce dernier au contraire a toujours eu soin de montrer que la philosophie, dont la finalité est subordonnée à la théologie, demeure néanmoins distincte et inassimilable dans ses principes à cette dernière (cf. *Dei Filius*, c. IV, 1<sup>er</sup> §).

---

surnaturelle. Ce qui est appelé *foi en Dieu*, n'est en fait que la connaissance naturelle de Dieu, connaissance qui, en soi, ne relève pas d'une *foi*.

### *La question des classiques*

La prise de position de Mgr Gaume dans la *question des classiques*<sup>1</sup> se ressent de l'influence du traditionalisme. Outre la dévalorisation de la raison par rapport à une *foi*, cela se traduit dans ce domaine pratique :

---

<sup>1</sup> S'il n'est pas à-propos d'aborder ici la question des classiques, il peut être bon de rappeler que dans cette affaire un troisième « camp » était possible. Ne pas soutenir Mgr Gaume n'était pas soutenir Mgr Dupanloup, et beaucoup de grands esprits catholiques de l'époque, en particulier Dom Guéranger, Dom Pitra (que Pie IX créera cardinal en 1863), Mgr Pie (que Léon XIII créera cardinal en 1879) et bien d'autres encore, adoptèrent une position « modérée ».

Les lignes que Dom Pitra écrivait à Dom Guéranger sur la question sont révélatrices : « Son système [celui de l'abbé Gaume] me semble sans base. Il n'y a pas un seul décret de l'Église, un seul canon des conciles contre les classiques. Il n'a pas compris les textes des Pères, il n'a pas su ce qu'on faisait au moyen âge. [...] L'abbé Gaume n'a pas ouvert Marcianus Capella qui a été le livre usuel de mille ans : tout y est classique et mythologique à dérouter les plus habiles. Il n'a pas vu ces innombrables gloses, quelques-unes de saints personnages, qui couvrent les marges et les interlignes des classiques. Enfin il a été plus outré que ne le fut jamais l'abbé de Rancé. Il n'y a plus guère qu'à brûler le *Traité des études* de Mabillon, si le *Ver rongeur* a raison. Mabillon nomme crûment les classiques même pour les études des élèves et des novices du monastère. Il faudrait vraiment renier toutes les traditions de notre ordre pour adopter ce système. [...] Enfin, pour aller au fond de sa thèse, est-il logique d'appeler païennes les règles fondamentales et universelles du beau littéraire ? La rhétorique d'Aristote, la poétique d'Horace, ne sont pas plus païennes quant au fond que la géométrie d'Euclide, que la médecine d'Hippocrate. N'est-il pas plus logique et plus chrétien de réclamer comme un domaine commun cet héritage de l'antiquité et de montrer que l'Église l'a conservé et en a tiré merveilleusement parti ? » (Lettre du 6 novembre 1851, cité dans *l'Histoire du Cardinal Pitra*, par Dom Cabrol).

Dom Guéranger lui répondit ses lignes dans sa lettre du 9 novembre 1851 : « J'approuve de tout point votre manière de voir. Le contraire est absurde, seulement je voudrais dans les classes l'étude parallèle des classiques profanes et

1. par l'affirmation d'un lien inconditionnel et fort entre une civilisation et sa langue ; on retiendra la petite sortie quelque peu impie contre les premiers écrivains ecclésiastiques (parmi lesquels il range saint Jérôme – auquel on doit tant), « chrétiens par l'idée mais encore païens pour la forme » (*Lettres à Mgr Dupanloup*, p. 133) ;

2. par le déterminisme excessif qu'il met dans l'éducation.

Mgr Gaume se focalise sur l'objet transmis par l'enseignement, au détriment de *celui* qui enseigne et de la *manière* d'enseigner.

« Innées ou non les idées viennent ou dépendent de l'enseignement qui les éveille ou qui les donne. L'enseignement fait donc l'homme » (*Le Ver rongeur des sociétés modernes*, p. 14) [Mgr Gaume n'accorde aucune place à l'élaboration personnelle des idées par l'induction, par la réflexion, par le raisonnement etc.]. Cette insistance sur le *formatage* dans l'éducation place Mgr Gaume dans le sillage de Leibniz. Celui-ci pensait qu'il suffit de réformer l'éducation de la jeunesse pour réformer le genre humain. « Je sais bien que votre opinion à ce sujet est devenue, depuis Leibniz, une sorte d'article de foi. Mais je crois qu'elle ne s'accorde pas toujours avec les faits. Si l'éducation était tout, le monde romain élevé par les rhéteurs et les sophistes païens ne serait pas devenu chrétien ; et le monde chrétien, élevé par les moines et les prêtres jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle, ne serait pas redevenu païen » écrivait judicieusement Montalembert à Mgr Gaume le 25 octobre 1851, pourtant d'accord avec lui sur le fond du problème des classiques.

Ce déterminisme ne laisse pas la place au mystère de la grâce.

Ainsi dans *Le Cimetière*, Mgr Gaume explique que « l'homme est un être enseigné. Païen, catholique, protestant, juif ou musulman, il est ce que l'enseignement le fait, ni plus ni moins. Il y a quelques semaines, je recevais la visite d'un évêque du Canada, qui avait été, pendant douze ans, missionnaire chez les sauvages. Si mes Têtes-Plates et mes Esquimaux, me disait-il, étaient nés en France, ils seraient catholiques. Pourquoi ne

---

des classiques sacrés. [...] L'abbé Gaume est profondément ignorant, vous ne pouvez le suivre en aucune façon ».

le sont-ils pas ? parce qu'ils n'ont pas reçu l'enseignement catholique. Pourquoi sont-ils sauvages ? parce qu'ils ont reçu l'enseignement sauvage. On a beau dire et beau faire : l'enseignement fait l'homme » (p. 95).

Dans l'ordre surnaturel, certes, l'homme doit recevoir l'Évangile des Apôtres qui sont envoyés par Notre-Seigneur pour enseigner la *bonne nouvelle* à toutes les nations. Cependant l'affirmation de Mgr Gaume est trop catégorique et ne laisse pas de place au mystère de la grâce et de la prédestination. Qu'en est-il donc de la gratuité du don de la grâce si, comme il le prétend, il suffit d'être né en France pour être catholique ? Cela revient encore à *naturaliser* la vie de la grâce et l'action de l'Église.

Le déterminisme de l'éducation et le rôle exclusif qu'il donne ainsi à l'enseignement sont encore absurdes dans l'ordre naturel. Si il est vrai que l'homme ait besoin dans cet ordre du *secours* de ses semblables et de la société pour apprendre, qu'il ait besoin d'être *enseigné*, cette nécessité n'est ni aussi absolue ni aussi déterminante qu'il le soutient. Combien reçoivent mal une bonne éducation et combien d'autres, au contraire, vont réussir par l'effort et le travail personnel à corriger et à combler les lacunes d'un mauvais enseignement !

### *Catéchisme de persévérance* (1838)

Cet ouvrage en raison de sa nature aurait demandé d'être écrit avec une précision doctrinale toute spéciale.

Pourtant là encore les confusions que nous relevions plus haut entre l'ordre surnaturel et l'ordre naturel, entre l'ordre temporel de la cité politique et l'Église et entre la philosophie et la théologie, se font particulièrement sentir. Et lorsqu'il traite de l'ignorance faisant suite au péché, lorsqu'il traite de la foi etc., il ne peut cacher son traditionalisme.

Tome III, p. 276 (2<sup>e</sup> édition) : « Notre-Seigneur a réparé toutes les suites du péché : 1<sup>o</sup> L'ignorance : dans l'état d'innocence, l'homme connaissait Dieu, il se connaissait lui-même parfaitement ; en péchant, il se sépara de Dieu qui est la vérité. Aussitôt son esprit se trouva dans les ténèbres, comme le monde se trouve dans la nuit quand le soleil se cache. Insensiblement il tomba dans les erreurs les plus grossières par rapport au Créateur et par rapport à lui-même. [...] Notre-Seigneur a pleinement

réparé cette ignorance, première suite du péché dans l'homme. En effet, dans sa personne sacrée l'homme a connu Dieu et s'est connu lui-même parfaitement. »

Comme si auparavant, dans l'état de péché, l'homme était devenu incapable de connaître Dieu ! De plus, la première conséquence du péché n'est pas l'ignorance mais la perte de l'amitié divine ou perte de la grâce. L'homme se voit alors privé et désorienté de sa fin dernière. Cette désorientation radicale entraîne la révolte des passions et le désordre dans les facultés, notamment dans l'intelligence. Celle-ci n'est pas toutefois privée de son objet mais seulement entravée dans son exercice, car les sens, notamment l'imagination, ainsi que la concupiscence mettent des obstacles à l'inclination naturelle de l'intelligence vers son objet et sa fin : l'être, la vérité. L'homme est ainsi sujet à l'erreur et à l'ignorance.

Autre vision dangereusement réductrice : chez ceux qui y participent, les fruits de la Rédemption se réduiraient à des vertus médicinales et réparatrices. Ainsi : « Par la foi, unissant notre esprit à l'esprit du nouvel Adam, nous nous guérissons de nos erreurs et de notre ignorance ; sous ce dernier rapport nous participons aux fruits de la Rédemption » (p. 466) ; ou encore (p. 468) : « L'espérance est un don de Dieu et un don surnaturel, parce que nous ne pouvons l'avoir nous-mêmes ; si Dieu ne l'avait rendue à l'homme après le péché, jamais nous n'aurions pu ni même dû nous livrer aux doux sentiments [!] de cette vertu... ». Mgr Gaume s'arrête là. Or Jésus-Christ n'est pas seulement venu réparer les suites du péché, il est venu établir un monde nouveau, une vie nouvelle, où l'état de l'humanité est d'une certaine façon bien plus grand que celui avant la chute d'Adam.

Enfin il ne cache pas son fidéisme. Dans la leçon sur la foi (leçon 17, tome III), il commence par rappeler que l'ignorance est *la première et la principale conséquence* du péché. Ensuite il n'envisage la démarche de l'acte de foi que comme *soumission de la volonté*, comme *obéissance à l'autorité* : rien de l'aspect premier, rien de l'*adhésion ferme d'une intelligence* à une vérité divine révélée. Aussi la *simplicité* qu'il exige de notre foi ressemble fort à du volontarisme : « La simplicité de la foi consiste à croire sans raisonner, sans discuter, parce que Dieu l'a dit » (p. 309) ; quand il répond à la question, *la foi est-elle raisonnable ?*, les seuls motifs de croire

qu'il apporte sont des arguments d'autorité ; à aucun moment il n'expose les preuves rationnelles de l'existence de Dieu qui constituent pourtant les préambules de la foi – au contraire il s'emmêle dans des digressions et des arguments *ad hominem*, extrêmement fragiles (pp. 303-306).

*Traité sur le Saint-Esprit* (1864)

Dans ce traité, l'équivoque récurrente dans l'emploi du mot surnaturel (à la place de suprasensible) est particulièrement dangereuse, mais tout à fait logique avec le traditionalisme et la confusion de l'ordre naturel avec l'ordre surnaturel. Ainsi Mgr Gaume écrit (t. I, 2<sup>e</sup> éd., p. 33) : « Loin d'être une chimère, l'existence de ce monde supérieur est la première des réalités. La religion, l'histoire, la raison, se réunissent pour en faire l'article fondamental de la foi du genre humain. Aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de le démontrer : car la négation du surnaturel est la grande hérésie de notre temps. [...] Or, le genre humain a toujours affirmé l'existence d'un monde surnaturel. L'existence d'une religion chez tous les peuples est un fait. Ce fait est inséparable de la croyance à un monde surnaturel. *C'est*, [et il cite alors le protestant Guizot !] *sur une foi naturelle au surnaturel* [!], *sur un instinct inné du surnaturel* [!] *que toute religion se fonde*. [...] *Dieu qui est par-delà les cieux, ce n'est pas la nature personnifiée, c'est le surnaturel en personne. C'est à lui que les religions s'adressent ; c'est pour mettre l'homme en rapport avec lui qu'elles se fondent. Sans la foi instinctive de l'homme au surnaturel, sans son élan spontané et invincible vers le surnaturel, la religion ne serait pas...* » Et plus loin : « Interrogé sur le monde surnaturel, le genre humain répond par trois actes de foi :

« Je crois et j'ai toujours cru à l'existence d'un monde supérieur.

« Je crois et j'ai toujours cru au gouvernement du monde inférieur, non par des lois immuables, mais par l'action libre d'agents supérieurs.

« Je crois et j'ai toujours cru que, dans certains cas, Dieu intervient par lui-même ou par ses agents, d'une manière exceptionnelle, dans le gouvernement du monde inférieur, c'est-à-dire qu'il suspend ou modifie les lois dont il est l'auteur, et qu'il fait des miracles.

« Je crois en particulier, ajoute le monde moderne, l'élite de l'humanité, que je suis né d'un miracle. Mon existence tout entière repose sur la foi à la résurrection d'un mort, et ma civilisation a pour piédestal un tombeau.

« Pour taxer d'erreur cette foi constante, universelle, invincible, il faut prouver que le genre humain, depuis son origine jusqu'à nos jours, est atteint d'une triple folie. Folie d'avoir cru à l'existence d'un monde surnaturel ; folie d'avoir cru à l'influence des êtres supérieurs sur les êtres inférieurs ; folie d'avoir cru que le législateur suprême est libre de modifier ses lois ou d'en suspendre le cours » (pp. 42-43).

Dans son fidéisme, Mgr Gaume confond bien complètement les ordres naturel et surnaturel. Mais que fait-il donc de la gratuité de l'ordre surnaturel ? La confusion des ordres étant une caractéristique du protestantisme, il n'est pas étonnant de voir Mgr Gaume prendre un protestant, Guizot, comme autorité en cette matière de *foi* et de *surnaturel* !

### *Le Cimetière* (1873)

Dans ce petit ouvrage écrit en 1873, donc après la condamnation solennelle du traditionalisme par le concile du Vatican, Mgr Gaume reste pourtant traditionaliste et fidèle disciple de Lamennais.

D'une part il continue de s'appuyer exclusivement sur l'*autorité du genre humain*, la *foi* de tous les hommes et de tous les temps... Ainsi il écrit : « Il n'y a rien dans la raison individuelle qui place le fait de la résurrection future, hors des limites de la puissance du Créateur. Ajoutons que la raison générale, je veux dire la foi de tous les peuples, affirme d'une voix unanime la possibilité et même la certitude de ce fait consolant » (p. 297). Mgr Gaume n'a donc pas renoncé à la théorie du *sens commun*. Mais ici c'est encore l'affirmation même qui est fautive : s'il y a une certaine convenance dans la nature à ce que l'homme ressuscite après la mort, cependant la résurrection finale demeure un acte absolument gratuit et que seul une Révélation divine pouvait nous en donner une certitude.

D'autre part il continue de confondre philosophie et théologie. Pourtant il ne devait pas ignorer *Dei Filius* du concile du Vatican ! Comment peut-il affirmer (p. 289) que le « vrai philosophe est celui qui, s'appuyant sur le roc solide de la foi, et prenant pour point de départ les données

chrétiennes, se rend compte à lui-même des dogmes révélés etc. », et que l'homme bâtit sur le sable s'« il prétend trouver en lui les fondements de la vérité et la vérité elle-même » ?

Ce qui revient à détruire la philosophie en ne lui donnant qu'un vague rôle *utilitaire*. Alors il n'y a pas de vraie philosophie naturelle. Alors il n'y a plus de preuve *rationnelle* des préambules de la foi : par les seules lumières de sa raison, l'homme ne peut pas connaître Dieu avec certitude. C'est du fidéisme, pourtant condamné au concile du Vatican, trois ans auparavant...

## CONCLUSION

Arrêtons-nous là. Une telle recherche dans les œuvres de Mgr Gaume est usante. On peut sans témérité le qualifier de *prémoderniste*, on y perçoit déjà Blondel et Lubac.

Il ne s'agit pas de le condamner, lui. L'Église ne l'a pas fait. Le problème est ailleurs. Contre le rationalisme on crut bon d'opposer un scepticisme fidéiste déniait à la raison ses prérogatives naturelles. Or, ce scepticisme fidéiste n'ayant pas tardé à ne devenir *que* scepticisme ; et ce qui avait été retiré à la raison ayant été donné au *sentiment* ; on aboutit, comme nécessairement, à l'agnosticisme et au sentimentalisme moderniste. Une quinzaine d'années seulement après la mort de Mgr Gaume (survenue en 1879), la première grande crise moderniste battait son plein. *Les causes produisent leurs effets* : ceux qui donnent de la *doctrine traditionaliste* à lire verront tôt ou tard le modernisme à leurs portes.

Pourtant la ligne à suivre, la sauvegarde de l'esprit, nous avait été rappelée par Léon XIII dans *Æterni Patris*, par saint Pie X dans *Pascendi* et par tous leurs successeurs : plus que jamais, pour résister aux erreurs modernes qui nous assaillent de toutes parts, *il faut nous mettre à l'école de saint Thomas d'Aquin, il faut faire sienne sa philosophie en adoptant sa méthode et ses principes.*

C'est la santé et la droiture de l'intelligence qui est en jeu. Car, comme le modernisme, le traditionalisme est une maladie de la pensée, un *vice* de l'esprit. Aussi, lorsque l'Église condamne des erreurs fidéistes ou modernistes, il ne suffit pour s'y opposer efficacement, de rejeter les propositions condamnées. Il faut encore travailler à une restructuration des intelligences, là où seul un changement *de mode de pensée* peut éradiquer le virus.

Athanase-Henri SAUGET  
*novembre 2014*